

Septembre 2009

Année 3, numéro 1



Centre d'aide aux victimes d'actes criminels Centre-du-Québec



## Le Partenaire

### La Rentrée

Par Sophie Bergeron, directrice générale

#### Dans ce numéro :

Retour sur l'AGA	3
Le conseil d'administration	3
<i>A vos Agendas</i>	4
Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2010	4
Colloque AQPV	4
Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes: Marche de solidarité	4
Services aux proches, statistiques 2008-2009.	5
Comment aider les proches?	6-7

Ah! septembre... ce mois qui nous réveille, qui annonce la reprise des agendas chargés, qui stimule la création de nouveaux projets, qui nous presse à profiter des dernières chaleurs et des magnifiques couleurs. Septembre, qui nous fait également réaliser en regardant l'été se terminer, que la criminalité et ses impacts n'ont pas pris de vacances. En effet, le rythme du CAVAC, bien que quelque peu ralenti, n'a pas connu cette année, l'accalmie estivale des années passées.

« Pour les intervenantes du CAVAC, les services auprès des proches représentent 20% de leur temps d'intervention. »

Pour 2009-2010, plusieurs défis s'offrent à nous. Notre priorité sera de fortifier et de consolider les différents services du CAVAC. Nous verrons à évaluer les façons de faire notre travail et dégager des pistes d'actions. À cet effet, un tout nouvel outil d'évaluation des services contribuera assurément à prioriser nos démarches. Nous désirons également initier des discussions avec différents partenai-

res afin d'envisager la mise sur pied de différents protocoles de collaboration visant principalement un référencement plus rapide et mieux ciblé des personnes victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins de crimes. En somme, nous souhaitons être encore plus rapidement en contact avec les gens qui peuvent bénéficier de nos services.

Une cible importante pour nous cette année : l'offre de services aux proches des victimes d'actes criminels. Nous allons voir à la possibilité de la bonifier. D'ailleurs, cette édition du journal fait une place toute spéciale aux proches des personnes victimes d'actes criminels. Pour les intervenantes du CAVAC, les services auprès des proches représentent 20% de leur temps d'intervention. On oublie souvent qu'un acte criminel

ébranle la vie de toutes les personnes qui gravitent autour d'une personne victime. Ces proches, souvent affectés eux-mêmes par l'événement, souhaitent être mieux outillés pour comprendre et aider la personne victime. Notre équipe tentera de trouver les meilleures façons de rejoindre ces personnes afin de leur offrir soutien et accompagnement.

Or, voilà une septième année qui débute avec enthousiasme et beaucoup de pain sur la planche! Bien sûr, nous ne pourrons faire tout ce travail sans vous, ce sera donc, encore un immense plaisir de travailler avec vous tous!

Bonne rentrée!

#### Sommaire :

- Les services aux proches, une des priorités pour l'année 2009-2010



## Le Partenaire offre une nouvelle image



Le premier numéro du journal le Partenaire publié en septembre 2007

Le Journal Le Partenaire, fait peau neuve ! Par contre sa mission reste la même !

Le Partenaire informe et fait le pont entre l'organisme, ses membres ainsi que ses précieux partenaires.

Le Partenaire a été mis sur pieds en septembre 2007, il en est à sa huitième parution.

Pendant la prochaine année nous nous efforcerons de vous transmettre encore plus d'informations sur les services

offerts aux victimes, proches et témoins d'actes criminels.

Encore cette année nous ferons une place à nos partenaires en leur offrant l'espace pour présenter leurs services afin que les victimes puissent bénéficier de toute l'aide dont ils ont droit.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe amorce sa 3e année d'écriture afin de vous offrir une publication de qualité offrant un maximum d'informations.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions et/ou des informations susceptibles de venir bonifier les services offerts aux personnes qui sont notre raison d'être: les victimes, les proches et les témoins d'actes criminels.

Par Sylvie Vaillancourt

## Une nouvelle intervenante à Drummondville

Depuis le 17 août dernier, nous accueillons Cathy Fréchette, intervenante sociale.

Cathy détient un baccalauréat en service social de l'Université Laval.

Cathy a acquis diverses expériences en intervention notamment dans le domaine de la santé mentale.

Elle a précédemment occupé un poste d'intervenante sociale dans un centre hospitalier de la Mauricie / Centre-du-Québec.

Elle a également occupé un poste d'intervenante en milieu scolaire.

Nous sommes très heureux de d'accueillir Cathy au sein de notre équipe.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec elle. Comme nous, vous serez a même de constater tout son dynamisme.

Elle se fera un plaisir de vous aider et de répondre à vos questions.

## Nos remerciements à Me Serge Arpin

Nous désirons souligner particulièrement le départ au sein du conseil d'administration du CAVAC de Me Serge Arpin.

C'est avec regret que le CAVAC a dit au revoir à un de ses trois membres fondateurs, Me Serge Arpin, Directeur régional à la Direction régionale des Services judiciaires du Centre-

du-Québec et directeur du Palais de justice de Drummondville.

Me Arpin s'est impliqué au sein du conseil d'administration depuis les tout débuts du CAVAC, soit de 2003 à 2009.

Au nom des membres du conseil d'administration ainsi

que des membres de l'équipe du CAVAC Centre-du-Québec, nous tenons à lui témoigner toute notre reconnaissance et le remercions pour tout le travail qu'il a accompli tant dans l'implantation que dans le développement de ce qu'est aujourd'hui le CAVAC Centre-du-Québec.

*Me Arpin a fait partie du conseil d'administration provisoire, qui en 2003 a fondé et mis sur pieds le CAVAC Centre-du-Québec .*

## Assemblée générale 2008-2009

Le lundi 8 juin dernier s'est tenue au Palais de justice de Drummondville, l'Assemblée générale annuelle 2008-2009 du CAVAC Centre-du-Québec.

Ce fut l'occasion pour le conseil d'administration et l'équipe du CAVAC de faire le bilan de l'année qui s'est terminée le 31 mars dernier.

L'équipe remet les voiles et amorce l'année 2009-2010 avec des projets visant la consolidation du programme d'aide aux victimes d'actes criminels.

C'est avec un grand souci, que nous mettrons en œuvre des moyens permettant à tous les citoyens de notre région de trouver les services auxquels ils ont droit s'ils sont confrontés à un événement criminel.

Les partenaires et collaborateurs du CAVAC seront invités à discuter de leur liens de collaboration avec le CAVAC et pourront contribuer à l'amélioration des services offerts aux personnes victimes, les proches et témoins de crimes.

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le rapport annuel 2008-2009 en ligne au

[www.cavac.qc.ca](http://www.cavac.qc.ca)

Vous y trouverez également une foule d'informations notamment la procédure ainsi que le formulaire à compléter dans le but de devenir membre du CAVAC Centre-du-Québec.



*Palais de justice de Drummondville où s'en tenue l'assemblée générale annuelle*

## Conseil d'administration 2009-2010

<b>Monsieur Sylvain St-Onge, Directeur</b> Corporation de développement Communautaire Drummond	<b>Président</b>
<b>Monsieur Jean-Claude Boivin</b> Représentant de la communauté	<b>Vice-président</b>
<b>Madame Sonya Forcier, MBA, C.A.</b> Samson, Bélair, Deloitte & Touche	<b>Trésorière</b>
<b>Monsieur Martin Bélanger, coordonnateur</b> Pacte Bois-Francs	<b>Administrateur</b>
<b>Madame Francyne Ducharme, coordonnatrice</b> Table de concertation du mouvement des Femmes Centre-du-Québec	<b>Administratrice</b>
<b>Me Annie Fortin, Procureure</b> Direction des poursuites criminelles et pénales	<b>Administratrice</b>
<b>Me Bernard Bergeron, Directeur</b> Aide Juridique	<b>Administrateur</b>

## A vos Agendas

### *5e Semaine de sensibilisation aux victimes d'actes criminels*

Depuis 2 ans le Réseau des CAVAC participe activement à la semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels. Le CAVAC Centre-du-Québec souligne localement et de façon toute particulière cet événement par une activité de sensibilisation où toute la population centricoise est invitée. Le comité organisateur 2010 est déjà au travail pour mettre en œuvre la prochaine activité de sensibilisation dans le cadre de la **5e Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels** qui se tiendra du **18 au 24 avril 2010**. Le colloque fédéral aura lieu le lundi **19 avril 2010** à l'ancien hôtel de ville d'Ottawa. Plus de détails dans le prochain numéro, c'est un rendez-vous !



**Journée d'action  
contre la violence sexuelle  
faite aux femmes**

LES AGRESSIONS  
SEXUELLES  
**c'est non.**

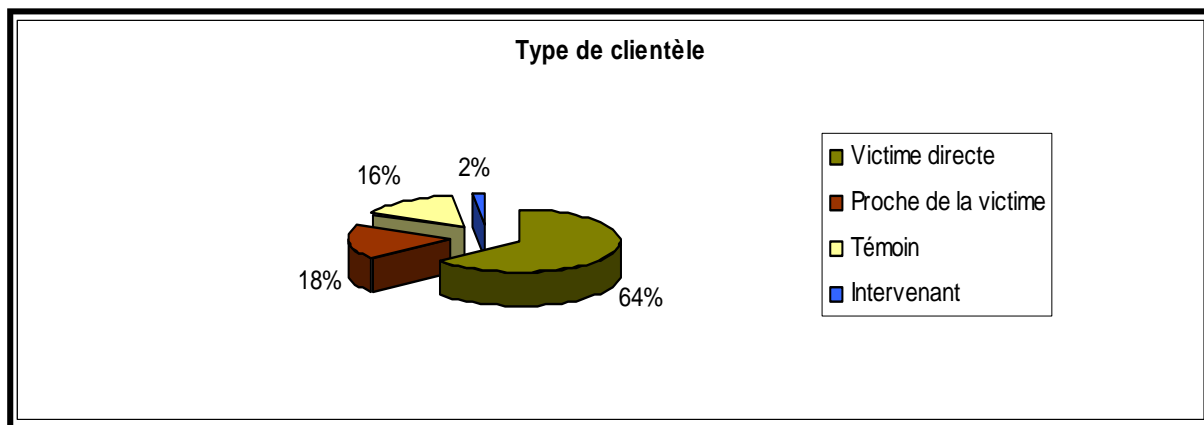
**ENSEMBLE  
RÉAGISSONS!**

**MARCHE DE SOLIDARITÉ**  
Vendredi 11 septembre 2009  
Accueil au parc Woodyatt à 17 h 30  
Pour inf.: CALACS La Passerelle  
**819 478-3353**



## *Le profil de notre clientèle et les services aux proches*

D'entrée de jeu, concernant l'article en page 6 traitant des services offerts aux proches, un peu de statistiques s'imposent. Le mandat du CAVAC nous amène à intervenir auprès de trois type de clients bien distincts. *Les victimes directes (64%), leurs proches (18%), les témoins (16%)*. Notons que 2% de nos interventions visent à aiguiller et informer



*Tiré du rapport annuel 2008-2009 du CAVAC Centre-du-Québec (page 16)*

## *Faits saillants de l'année 2008-2009*

*(Tirés du rapport annuel 2008-2009, page 18)*

- ◆ On retrouve au sein de notre clientèle, 65% de femmes et 35% d'hommes. Les hommes sont victimes de toutes sortes de crimes, mais sont également des pères, des frères et des conjoints de personnes victimes.
- ◆ Bien que 87% de nos clients aient été victimes de crimes contre la personne, l'intervention auprès des victimes de crimes contre les biens demeure très importante, ne serait-ce que pour normaliser les réactions et conséquences des personnes qui en sont victimes.
- ◆ Considérant qu'un acte criminel peut toucher plus d'une dizaine de personnes qui gravitent autour d'une personne victime, il n'est pas étonnant de constater que les services aux proches sont appréciés et de plus en plus demandés (17%).
- ◆ Des statistiques qui se maintiennent: 25% de personnes victimes d'agression sexuelle et 25% de violence conjugale ou familiale.
- ◆ Dans une proportion de 41%, les clients du CAVAC ont rapporté des voies de faits, dans différents contextes (familial, conjugal, travail, école, etc.)
- ◆ Cette année encore, la majorité (86%) des clients du CAVAC ont porté plainte aux policiers avant de faire une demande dans nos services ou encore suite à une réflexion basée sur les informations transmises par les intervenantes sur le fonctionnement du système judiciaire.

## *Comment aider les proches?*

### Les services aux proches

Un acte criminel produit une onde de choc dans la vie de la personne qui le subit et affecte également la vie et le quotidien de ses proches. Il est également important de souligner qu'un piètre soutien social est l'un des trois plus importants facteurs de risque de développement du trouble de stress post traumatique chez la victime (Revue québécoise de psychologie, vol. 23, n3, 2002). Les proches et leur soutien sont donc des éléments clés dans le rétablissement de la victime d'un acte criminel. Plusieurs personnes ignorent que les CAVAC offrent également des services aux proches des victimes d'actes criminels. Ce bref article aura pour but de mieux vous faire connaître cette clientèle, les services que nous pouvons leur offrir ainsi que certaines attitudes à adopter si vous êtes vous-même proche d'une personne ayant été victime d'un acte criminel.

### Le portrait du proche

Le proche est un membre de la famille, un conjoint ou un ami qui a un lien significatif avec la victime et

qui a accès au récit des faits que la personne a vécu. C'est en fait quelqu'un qui est affecté par l'acte criminel mais de façon indirecte. Les proches sont ainsi les victimes indirectes que l'acte criminel génère. C'est l'ami d'une femme victime de violence conjugale, la mère d'un enfant qui a été abusé sexuellement, le conjoint d'une femme ayant été victime d'une agression, etc. Tous sont affectés de manière indirecte par le crime et tous peuvent vivre des conséquences multiples et avoir besoin d'aide pour passer à travers ce moment difficile.

### Les besoins des proches

Les proches ont souvent besoin d'être informés. Ils ont besoin d'informations sur le processus judiciaire, sur les symptômes de stress post traumatique et sur les façons d'aider les victimes. Ils ont également besoin de comprendre pourquoi la victime réagit de cette façon. Ils ont aussi besoin de valider ce qu'ils ont déjà fait et se faire rassurer. De plus ils ont également besoin de support pour eux-mêmes étant donné que l'évènement fut perturbant également pour eux. Le fait de ne pas comprendre pourquoi la personne

qu'ils aiment réagit de cette façon peut également être très déstabilisant et questionnant pour eux. C'est pourquoi il est important de les outiller pour faire face et aider au mieux la personne victime. De plus, il est également important pour eux de se sentir écoutés et supportés dans ce qu'ils vivent et de sentir qu'eux aussi ont une place pour exprimer leur souffrance et les conséquences que l'acte criminel a eu sur leur vie.

### Les services offerts aux proches

Depuis le 22 mars 2007, des services de réadaptation psychothérapeutique sont offerts aux *proches des victimes d'actes criminels* au sens où l'entend la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC), si l'infraction criminelle a été commise à compter du 9 mai 2006. De plus, si la victime décède suite à un acte criminel, les personnes qui étaient à sa charge ou ses parents, si elle était mineure peuvent également être bénéficiaires de la loi. En effet, ils peuvent, par exemple se faire rembourser des frais funéraires, recevoir des rentes, etc. (Justice Québec, 2009). Outre les services dont les

## Comment aider les proches?(suite)

les proches peuvent bénéficier en vertu de la loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, ils peuvent également avoir accès aux services des CAVAC.

En effet, ils peuvent avoir accès au suivi des procédures judiciaires comme la victime elle-même mais ils doivent en faire la demande. De plus, ils peuvent bénéficier d'un suivi à court terme au Cavac ainsi que de rencontres d'intervention post-traumatique.

### Toute victime a besoin de ses proches

Vous pourriez aider la personne victime à gérer la douleur reliée à l'évènement traumatisant. Voici quelques suggestions :

Ce que vous pourriez faire :

Dites-lui que vous êtes désolé que cela soit arrivé.

Dites-lui que vous êtes heureux de la voir saine et sauve.

Encouragez-la à parler de ce qu'elle a

vécu et de ce qu'elle vit.

Rappelez-lui que ses réactions sont normales mais que c'est l'évènement qui ne l'est pas.

Rappelez-lui qu'elle a fait de son mieux pour éviter le pire. S'il y a eu erreur, rappelez-lui que l'erreur est humaine

Faites lui savoir que vous êtes prêt(e) à l'aider

- Soyez présent(e) si elle a besoin d'être rassurée. Accompagnez-la si elle le demande. Son besoin inhabituel d'être rassurée devrait s'estomper grâce à votre soutien temporaire et l'aide professionnelle spécialisée qu'elle reçoit.

- Aidez-la à reprendre la maîtrise de sa vie en la laissant prendre ses propres décisions.

- Ne vous sentez pas visé(e) par sa colère. Aidez-la plutôt à surmonter sa colère en lui rappelant qu'elle n'est pas réellement en

colère contre vous mais plutôt envers l'évènement traumatisant, l'agresseur ou les responsables, s'il y a lieu.

- Si elle a tendance à rejeter votre affection, persévérez en étant patient(e). Elle a besoin de votre affection. Si vous vous rendez disponible, elle acceptera votre affection lorsqu'elle sera prête.
- Soyez patient(e). Refaire ses forces après un évènement traumatisant prends souvent du temps.

*Par Emilie Rodier, étudiante*

Source: CAVAC de Montréal



« Les proches sont ainsi les victimes indirectes que l'acte criminel génère. »



## Siège social

50 rue Dunkin, bureau 302, Drummondville Qc J2B 8B1

Téléphone: 819-472-1110 Télécopieur: 819-472-3004

Messagerie: [cavacdq@bellnet.ca](mailto:cavacdq@bellnet.ca)

### Points de service:

Palais de justice de Drummondville

Téléphone: 819-478-2518 poste 67247

Palais de justice de Victoriaville

Téléphone : 819-357-8303

[www.cavac.qc.ca](http://www.cavac.qc.ca)

*Le CAVAC offre des services de première ligne, gratuits et confidentiels à toute personne qui a été victime d'un crime contre sa personne ou contre sa propriété ou ses proches.*

*L'action des professionnels du CAVAC vise à doter les victimes d'actes criminels d'outils qui leur permettront de retrouver un équilibre le plus rapidement possible.*



**Des commentaires ?**

**Des suggestions ?**

**Contactez Sylvie Vaillancourt**

**ou Sophie Bergeron**

**[cavacdq@bellnet.ca](mailto:cavacdq@bellnet.ca)**

**Prochaine parution du Journal**

**le Partenaire:**

**décembre 2009**

**Date de tombée des articles et  
autres nouvelles:**

**15 novembre 2009**



### **Congé de l'action de grâce**

Prenez note que nos bureaux du siège social ainsi que des points de service de Drummondville et de Victoriaville seront fermés

**le lundi**

**12 octobre 2009**

*Conception Sylvie Vaillancourt et  
Sophie Bergeron*